

EAU POTABLE

Le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) est géré par le syndicat intercommunal des eaux de la région de St-Jory/Castelnau-Estrètefonds ; 11 communes y ont adhéré : St-Jory, St-Rustice, Castelnau, Villeneuve-Les-Bouloc, Bouloc, St-Sauveur, Cépet, Gargas, Vacquiers, Grenade, Bruguières.

L'eau provient de l'usine de Saint-Caprais (commune de Grenade en rive droite de Garonne), à partir du canal latéral à la Garonne 11 mois sur 12 ; et secondairement à partir d'un plan d'eau de gravière (St-Caprais), ainsi que par deux puits (l'un à Saint-Caprais, l'autre à St-Jory ; ces puits chargés en pesticides, ne devraient plus être utilisés à terme).